

**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**



**EVALUATION DE L'EFFICACITE DU  
DEVELOPPEMENT DU FONDS AFRICAIN DE  
DEVELOPPEMENT (FAD)**

**DEPARTEMENT DE L'EVALUATION DES OPERATIONS  
(OPEV)**

**18 mars 2002**

**EVALUATION DE L'EFFICACITE DU DÉVELOPPEMENT  
DU FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT (FAD)**

## *ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT DU FAD*

### **1. Introduction : Défi de l'efficacité du développement**

1.1 Au cours des dix dernières années, on a assisté à une réorientation progressive des activités de développement, le financement des investissements matériels diminuant au profit d'une aide hors prêt, visant à permettre aux pays en développement de réunir les conditions nécessaires pour une croissance socialement et écologiquement durable. La réduction de la pauvreté reste au cœur des préoccupations mais, dorénavant, les objectifs de développement englobent aussi la réforme institutionnelle, le renforcement des capacités et la participation de la société civile au processus de développement. Avec la complexité croissante du programme de développement, conjuguée à la contraction continue du volume des ressources destinées à l'aide au développement, les parties prenantes aux banques multilatérales de développement (BMD) et les institutions bilatérales de développement font pression de plus en plus pour une amélioration de l'efficacité du développement.

1.2 Le rapport publié en 1996 par le Groupe de travail du Comité du développement sur les BMD a appelé ces institutions à devenir "les gardiens de l'efficacité du développement" en fixant des objectifs précis à tous les niveaux politiques et opérationnels afin d'accroître la qualité des projets. Le rapport les a engagé aussi à moins se focaliser sur le volume des prêts pour privilégier leur qualité et leur impact sur le développement. Le Groupe de travail a formulé des recommandations spécifiques en vue de renforcer l'impact des BMD grâce à la convergence des politiques institutionnelles et opérationnelles, et des critères, procédures et pratiques, à la consolidation des programmes de recherche opérationnelle et à l'harmonisation, entre services d'évaluation, des critères, techniques et mesures des résultats. Dans un rapport récent, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE<sup>1</sup> a souligné l'urgence nécessaire de renforcer l'impact global de l'aide au développement en œuvrant à la réalisation des objectifs intégrés de développement économique, social et environnemental énoncés dans les objectifs internationaux de développement pour le Millénaire. Dans cet ordre d'idée, les Plénipotentiaires du Fonds africain de développement (FAD) ont demandé à la direction de la Banque d'accorder la primauté à l'efficacité des opérations du FAD au plan du développement.

1.3 Le présent document, qui vise à démontrer l'efficacité du développement du FAD au cours des deux dernières années, s'ouvre sur la définition de la notion d'efficacité du développement (section 2). Les méthodes de mesure de cette notion sont décrites sous l'angle de l'évaluation aux sections 3 et 4 et, à la section 5, selon l'approche économétrique. La section 6 expose l'action menée en vue d'améliorer l'efficacité du développement, en particulier depuis 1996. Les conclusions sont présentées à la dernière section.

### **2. Définition de l'efficacité du développement**

2.1 Au niveau institutionnel, on entend par "efficacité du développement" le degré de

---

<sup>1</sup> Organisation pour la coopération et le développement économiques.

contribution d'une BMD à la croissance économiquement saine, socialement équitable et écologiquement durable ainsi que son aptitude à promouvoir une amélioration concrète des conditions de vie des gens. Au niveau des projets, des programmes et des principes d'action, cette notion exprime dans quelle mesure une opération de développement atteint ses principaux objectifs pertinents, de façon efficace, durable et en ayant un impact positif sur le renforcement institutionnel.

2.2 À partir de cette définition (récemment adoptée par les services d'évaluation des BMD), cinq critères ont été retenus pour mesurer l'efficacité des opérations de développement : la pertinence des interventions, leur cohérence avec la stratégie de développement du pays, l'efficacité avec laquelle les résultats attendus au plan du développement sont obtenus, permettant ainsi d'optimiser leur rentabilité économique et financière, les chances de tirer des avantages durables (viabilité) et l'impact sur le renforcement institutionnel (qui est la mesure dans laquelle une opération de développement améliore la capacité d'un pays à utiliser ses ressources humaines, financières et naturelles de façon plus efficiente, équitable et durable). L'adoption de ces indicateurs de performance par les BMD montre l'importance accrue que les bailleurs de fonds, et les BMD elles-mêmes, attachent aux résultats sur le plan du développement.

### Mesurer l'efficacité du développement : l'approche de l'évaluation

3.1 Le Département de l'évaluation des opérations (OED) de la Banque mondiale<sup>2</sup> est le premier à avoir tenté de quantifier le concept d'efficacité du développement. S'efforçant elles aussi de donner un caractère empirique à ce concept, les autres BMD ont, pour la plupart, adopté la méthodologie de l'OED. Celle-ci est décrite dans la présente section puis appliquée aux données provenant du Département de l'évaluation des opérations de la Banque (OPEV).

3.2 Comme indiqué ci-dessus, l'efficacité du développement se mesure au moyen d'un système de notation ordinaire des projets évalués. La notation porte sur les indicateurs de performance suivants : résultats du projet, durabilité des opérations et impact sur le renforcement institutionnel. L'indicateur "résultats" est une mesure synthétique, prenant en compte les éléments suivants : la pertinence (pour vérifier si les objectifs du projet concordent avec la stratégie de développement du pays), l'efficacité (pour évaluer si l'opération a atteint ses objectifs fixés) et l'efficience (pour évaluer les résultats par rapport aux intrants par coûts, aux délais d'exécution fixés, et à la rentabilité économique et financière). Ainsi, la note correspondant aux résultats est la somme des notes obtenues au plan de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience.

3.3 La durabilité est définie comme étant les chances d'un projet, au moment de l'évaluation, de produire des avantages sur une longue période. L'accent est mis sur des facteurs tels que la conjoncture nationale, les politiques économiques du gouvernement et les conditions spécifiques aux opérations (disponibilité des fonds destinés à l'entretien qui est le facteur déterminant de la continuation de l'opération au-delà de sa durée de vie utile prévisionnelle).

---

<sup>2</sup> Voir OED (1998), Examen annuel de l'efficacité du développement 1998, Washington, DC, Banque mondiale

3.4 L'impact sur le renforcement institutionnel est la mesure dans laquelle un projet a amélioré l'aptitude d'une agence ou d'un pays à utiliser efficacement ses ressources humaines et financières, et à organiser les activités socio-économiques de manière efficiente.

3.5 À l'évaluation rétrospective, les indicateurs de performance sont notés selon une échelle de quatre points ordinaux, les scores allant de 1 (résultats très insatisfaisants) à 4 (très bons résultats). L'indice d'efficacité du développement (IED) est la moyenne de toutes les notes correspondant aux indicateurs de performance, calculée selon la formule suivante :

$$IED = \frac{1}{5} \sum_{i=1}^{i=5} (X_i).$$

selon laquelle :

- X1 = note de pertinence
- X2 = note d'efficacité
- X3 = note d'efficience
- X4 = note de durabilité
- X5 = note de renforcement institutionnel

3.6 L'indice d'efficacité du développement va de moins de 1 (projets aux résultats très insatisfaisants, à la viabilité peu probable et à impact négligeable sur le renforcement institutionnel) à un maximum théorique de 4 (très bons résultats dans les trois catégories). Il permet de classer les projets en deux catégories selon leur impact (résultats satisfaisants/non satisfaisants), la note 2 étant le point de démarcation. Un projet dont les résultats sont insatisfaisants ne sera jamais jugé satisfaisant, quelles que soient les notes obtenues pour les deux autres indicateurs.

3.7 OPEV a calculé l'IED de 61 projets FAD achevés pendant la période 1996-2001. L'échantillon couvrait plusieurs secteurs, régions et pays, avec différents niveaux de revenu par habitant (annexe 1). Les calculs ont été fondés sur les notes attribuées aux projets concernés au moment de l'évaluation rétrospective. D'après les résultats de ces calculs, l'IED est de 2,4 pour la période examinée. Cet indice étant supérieur à 2 (seuil au-delà duquel la performance est jugée satisfaisante), il en découle que les opérations du FAD sont efficaces (annexe 1). Toutefois, le score du secteur agricole (indice de 2,4) appelle un commentaire particulier. De l'avis général à la Banque (fondé sur les RAP, REPP et les constats de l'évaluation rétrospective), la performance de ce secteur a quelque peu laissé à désirer. Dans la présente analyse, les résultats relativement satisfaisants enregistrés par ce secteur s'expliquent par le fait que l'échantillon était essentiellement composé de projets de pêche et d'élevage qui produisent plus facilement des résultats que, par exemple, les projets de développement rural. Cette explication vaut également pour l'annexe 4. Cette annexe montre que l'indice d'efficacité du développement est le plus élevé dans les pays à revenu relativement élevé et le plus bas dans les pays à faible revenu. Considérée sous l'angle des évaluations de la politique et des institutions nationales (EPIN)<sup>3</sup>, l'annexe indique que l'IED est relativement faible dans les pays où les politiques et institutions sont inadéquates (3ème – 5ème quintiles). Cela confirme l'axiome bien connu selon lequel l'aide est la plus efficace dans les pays où la gestion économique est saine<sup>4</sup>. Partant de cet axiome, il n'est guère étonnant que l'IED soit relativement élevé dans les pays où les conditions sont favorables à l'activité économique (1er et 2ème quintiles).

3.8 L'annexe 2 montre l'évolution de l'IED et de ses principales composantes. L'indice a varié entre 2,3 en 1997 et 2,5 en 2000, avec une moyenne de 2,4. S'agissant des

<sup>3</sup> Les chiffres relatifs à l'EPIN pour 1999-2001 sont disponibles.

<sup>4</sup> Banque mondiale, (1998), *Assessing Aid: What Works, What Doesn't and Why (Evaluer l'aide : ses succès, ses échecs les raisons)*. New York, Oxford University Press.

principales composantes, le respect des délais fixés est le domaine dans lequel les résultats ont été les plus faibles, avec une moyenne de 1,3 seulement durant la période. Cela signifie que, dans l'exécution d'un projet (qui est négativement affectée par les délais exagérément optimistes fixés à l'évaluation, les contraintes institutionnelles des pays FAD, les problèmes d'arriérés et le manque de supervision), le non-respect des délais fixés influe négativement sur le résultat du projet et, au bout du compte, sur l'efficacité du développement. L'IED a été satisfaisant pour les autres composantes – pertinence, efficacité, durabilité et renforcement institutionnel.

3.9 La conclusion majeure que l'on peut tirer des annexes 1 et 2 est la suivante : évaluée sur la base de l'IED, la performance du FAD a été satisfaisante durant la période examinée. L'évaluation a porté sur un portefeuille de projets qui ont été approuvés avant 1996 et, de ce fait, n'ont pas bénéficié des retombées de mesures, telles la supervision accrue et l'annulation des projets non performants, faisant partie du train de réformes adopté à la suite de la réorganisation de 1996. La section 6 du document expose en détail des diverses mesures de réforme appliquées par la direction en vue d'améliorer l'efficacité du développement du FAD.

#### Autres éléments probants fournis par les résultats de l'évaluation

4.1 L'indice d'efficacité du développement est une mesure synthétique puisqu'il correspond à la moyenne des notes attribuées aux projets évalués. Il existe une autre approche, moins globale, qui consiste à considérer les projets séparément et à les classer en fonction de leur notation. L'annexe 3 présente ce classement de fréquence.

4.2 Il ressort de cette annexe que, durant la période 1996-2001, 67,2 % des projets évalués ont enregistré un résultat global satisfaisant<sup>5</sup>. Si on répartit les données du résultat global entre les diverses composantes, on constate que 78,6 % des projets sont jugés satisfaisants pour la pertinence, 65,2 % pour l'efficacité, 42,6 % pour l'efficacité, 56,7 % pour le renforcement institutionnel et 55,7 % pour la durabilité. La performance des projets FAD peut donc être jugée globalement satisfaisante sur le plan de l'efficacité. L'annexe 3 indique aussi que le pourcentage des projets jugés satisfaisants en ce qui concerne le respect des délais fixés n'a été que de 9,8 %. Ce résultat confirme le constat déjà fait à partir de l'IED – à savoir que le non-respect du calendrier d'exécution influe négativement sur le résultat des projets. La supervision joue un rôle important dans la mise en œuvre des projets et leur calendrier d'exécution. Comme indiqué à la section 6 ci-dessous, les récentes réformes des opérations de la Banque ont mis un accent particulier sur cet élément.

4.3 Les résultats globaux par secteur, par pays, par région et en fonction des EPIN sont indiqués à l'annexe 4. La performance de 76 % environ des projets agricoles a été jugée satisfaisante. Ce résultat est expliqué au paragraphe 3.2. S'agissant du secteur social, la proportion des projets à résultat global satisfaisant est d'environ 57 %. Sur la base du revenu par habitant, quelque 57 % des pays à faible revenu ont enregistré un résultat global satisfaisant. Sur la base des évaluations des politiques et institutions nationales (EPIN), le pourcentage de projets jugés satisfaisants est relativement faible

---

<sup>5</sup> Le résultat global recouvre la pertinence, l'efficacité, l'efficacité, le renforcement institutionnel et la durabilité. Sa définition est la même que celle de l'IED.

dans les pays où les conditions ne sont pas favorables à l'activité économique (3ème – 5ème quintiles). Cela confirme à nouveau l'importance du rôle de la gestion économique dans les résultats des projets.

4.4 Le classement de fréquence des projets évalués confirme les résultats obtenus avec le calcul de l'indice d'efficacité du développement. D'après le tableau, plus de 67 % des projets FAD évalués pendant la période 1996 – 2001 ont enregistré des résultats satisfaisants. Cela montre qu'il existe une marge de progression. Les mesures décrites à la section 6 devraient permettre au FAD d'améliorer davantage son efficacité.

### Mesurer l'efficacité du développement : l'approche économétrique

5.1 La mesure de l'efficacité du développement par la méthode agrégative (calcul de l'IED) ou par la méthode moins globale (classement de la performance par projet) donne seulement une idée de l'impact que les opérations du FAD ont eu dans le passé. Ni l'une ni l'autre de ces méthodes ne permet de répondre à des questions portant, par exemple, sur le nombre d'inscriptions scolaires dans le primaire ou sur le nombre de personnes qui pourraient sortir de la pauvreté si un montant donné de ressources était mis à la disposition des pays FAD. Pour pouvoir répondre à de telles questions, les services de recherche de la Banque mondiale ont conçu un modèle destiné à mesurer l'impact d'un montant d'aide donné sur la réduction de la pauvreté, la scolarisation ou sur d'autres objectifs de développement.<sup>6</sup>

5.2 La Banque mondiale a utilisé ce modèle pour évaluer l'impact d'une augmentation de l'IDA sur la lutte contre la pauvreté et sur d'autres objectifs de développement. Les services de la BIRD ont également appliqué ce modèle aux données sur les décaissements nets du FAD en 2000 pour évaluer l'impact d'une augmentation de l'aide du Fonds sur les pays FAD. Leur étude révèle que, pour 2000, un accroissement du volume de l'aide du FAD d'un million d'USD permettrait à 456 personnes d'échapper définitivement à la pauvreté. Ce résultat est nettement supérieur à la moyenne en matière d'aide, qui est de 284 personnes pour 1 million d'USD supplémentaire d'APD. Le taux de rentabilité des décaissements du FAD est estimé à 17 %. Ces résultats ont été confirmés par une autre analyse effectuée à l'aide du modèle, et utilisant les données de 2001, pour évaluer l'impact sur la productivité et la croissance, la réduction de la pauvreté et le développement du capital humain.

5.3 S'agissant de la productivité et de la croissance, on a estimé qu'en 2001, une augmentation des décaissements nets du FAD d'un million d'USD permettrait à 435 personnes de sortir définitivement de la pauvreté. Etant donné que les décaissements nets ont totalisé 463,51 millions d'USD en 2001, ce sont 202.000 personnes<sup>7</sup> qui devraient échapper à la pauvreté. Cette réduction estimative de la pauvreté découle du lien direct existant entre les investissements financés par le FAD, la croissance qui en résulte et les effets de cette croissance sur le revenu par habitant.

---

<sup>6</sup> Paul Collier et David Dollar (2000), *Can the World Cut Poverty in Half?* Recherche sur les politiques, Document de travail # 2403

<sup>7</sup> Calculé en multipliant 435 par 463,51.

5.4 Pour mesurer l'effet du FAD sur l'investissement et la croissance, on part de l'estimation selon laquelle un montant de 1 million d'USD décaissé par le FAD produit un rendement de 162.000 USD, soit un taux de rentabilité (ou une productivité) de 16,2 %. Compte tenu de ce taux estimatif de rentabilité de 16,2 %, les décaissements nets du FAD - qui se sont chiffrés à 463,51 millions d'USD en 2001- devraient produire 75,1 millions d'USD<sup>8</sup>. En 2000, le PIB global des pays bénéficiaires du FAD (y compris le Nigeria) s'est élevé à 179,49 milliards d'USD<sup>9</sup>. En utilisant ce chiffre, on peut démontrer qu'en 2001, l'impact des décaissements du FAD sur la croissance serait de 0,042 %. Ce chiffre serait de 0,054 %, à l'exclusion du Nigeria.

5.5 Une relation d'interdépendance existe entre la croissance économique et le développement du capital humain. La croissance économique augmente les dépenses privées et publiques consacrées aux services de santé et d'éducation tandis que le développement du capital humain accroît la productivité et le savoir-faire technique, contribuant ainsi à une expansion de la production. Pour illustrer cette interdépendance, on calcule l'effet de la croissance économique induite par le FAD sur l'éducation. Cet effet est la résultante de l'impact du FAD sur la croissance, la réaction de la scolarisation par rapport à la croissance économique et les niveaux effectifs des inscriptions scolaires<sup>10</sup>. Ce calcul montre que, sous l'effet indirect des décaissements du FAD en 2001, l'augmentation du nombre d'inscriptions dans le primaire irait de 4223 et 5429 élèves par an.<sup>11</sup>

5.6 Les travaux de la recherche ont permis d'établir que, d'une part, l'aide est la plus efficace dans les pays où les conditions sont favorables à l'activité économique et, d'autre part, l'impact sur la pauvreté serait plus marqué si l'aide était consacrée aux pays pauvres qui suivent de saines politiques. Les résultats des études du FAD concordent avec ces constats. Ils donnent à penser aussi que le FAD continuera à jouer un rôle efficace dans l'acheminement de l'aide grâce à l'application d'un mécanisme plus rigoureux d'allocation des ressources et au renforcement d'autres mesures portant notamment sur la qualité initiale des projets, la supervision du portefeuille et la programmation par pays.

5.7 Les résultats obtenus avec la méthode économétrique sont quasiment identiques à ceux de l'approche de l'évaluation. Ils confirment que les opérations du FAD

---

<sup>8</sup> Pour calculer le rendement, on multiplie la productivité de l'investissement par le montant investi. On peut aussi diviser le montant de l'investissement par le coefficient marginal du capital. A cet égard, le montant investi correspond au total des décaissements nets du FAD.

<sup>9</sup> L'estimation de l'impact sur la croissance est sensible à l'inclusion (exclusion) du Nigeria. Cela s'explique par le fait que le Nigeria est un pays admissible au financement mixte FAD/BAD, qui ne reçoit que 2,2 % des décaissements totaux du FAD, dont le PIB représente 22 % du PIB combiné des pays FAD.

<sup>10</sup> La formule de calcul est la suivante : (impact du FAD sur la croissance)X(élasticité de l'éducation par rapport à la croissance)X(proportion d'élèves inscrits au primaire)X(nombre total d'enfants en âge d'entrer au primaire).

<sup>11</sup> On obtient l'un ou l'autre de ces chiffres selon que le Nigeria est inclus ou exclu du calcul de l'impact du FAD sur la croissance.

sont efficaces et qu'en moyenne, l'aide fournie par le Fonds donne de meilleurs résultats que l'APD.

## 6. Améliorer l'efficacité du développement du FAD

**6.1 Les sections 3 – 5 du présent document ont démontré l'efficacité des opérations du FAD. Mais il existe une marge de progression d'autant que, s'agissant des critères "efficacité" et "respect des délais", la performance n'a été satisfaisante que dans moins de la moitié des cas. Il convient de rappeler que les 61 projets analysés pour la présente étude ont été conçus et exécutés avant l'exercice de restructuration de 1996. Depuis cette date, la direction a pris un certain nombre de mesures visant à renforcer la gestion de l'exécution et, par conséquent, à améliorer l'efficacité du développement. Ces mesures se classent dans deux catégories : extérieures et internes. La présente section les décrit et donne des indications préliminaires sur les effets positifs résultant de leur application.**

6.2 Parmi les facteurs extérieurs, il convient de citer l'amélioration de l'environnement politique et institutionnel dans la plupart des pays africains. Dans ces pays, les forces du marché jouent désormais un rôle plus important dans la répartition des ressources. Cela s'est traduit par une réduction des distorsions du marché, d'où l'instauration d'un environnement plus propice à l'exécution des projets. En partie grâce à l'émergence du pluralisme politique, à une meilleure gouvernance et une plus grande responsabilisation, un nombre croissant de pays se sont appropriés leur processus de développement et leurs projets. De plus, l'approche participative est de plus en plus utilisée pour l'élaboration des projets. Cette évolution est encore plus marquée du fait que les pays doivent s'approprier leurs documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Cette "appropriation" tend à améliorer l'exécution des projets et, par voie de conséquence, leurs résultats.

6.3 L'un des paramètres de l'efficacité du développement - le renforcement institutionnel – semble présenter des faiblesses. Celles-ci, qui se manifestent à divers stades du cycle du projet, se sont accentuées ces dernières années sous l'effet de contraintes humaines et institutionnelles ainsi que de problèmes de gouvernance dans les pays membres régionaux.

6.4 Pour surmonter ces contraintes, la Banque fournit une assistance à ses PMR dans le domaine du renforcement des capacités. Les apports de ressources du FAT permettent de dispenser une formation aux ministères et cellules d'exécution des projets (CEP), de les doter d'équipements et de leur fournir des avis techniques. Les ressources du FAT servent également à financer des études de faisabilité destinées à l'identification de projets bancables. Selon un document récent présenté aux Plénipotentiaires, 26 des 30 études FAT réalisées récemment (soit 87 %) ont abouti à des financements de projets par la Banque ; cela a contribué, en quelque sorte, à améliorer la qualité initiale des projets. Le renforcement des compétences des personnels dans les PMR se poursuit, grâce à l'organisation régulière de cours de formation sur les procédures de passation des marchés et de décaissement, et de gestion du portefeuille. Ces mesures, conjuguées au strict respect des règles et procédures de la Banque en matière de marchés, se sont traduites par une diminution des plaintes et une efficacité accrue dans l'exécution des projets financés par la Banque.

6.5 Avec les DSRP, les PMR dispose d'un mécanisme leur permettant d'harmoniser et de coordonner leurs programmes de développement avec les bailleurs de fonds. Ce

mécanisme englobe naturellement de nombreuses parties prenantes, dont la Banque mondiale, la BAD et d'autres membres de la communauté des donateurs. Un cadre commun de suivi des DSRP et des programmes connexes, dénommé SWAP (programme couvrant l'ensemble d'un secteur donné), a été mis en place pour suivre l'évolution des activités en cours dans différents secteurs et, grâce à la participation active de la Banque au processus de préparation des DSRP, l'efficacité des opérations du FAD sera renforcée.

6.6 L'évaluation de l'efficacité du développement montre que l'aide est relativement peu efficace dans les pays où les politiques et les institutions laissent à désirer. Pour contribuer à améliorer l'environnement économique dans les PMR, la Banque utilise les évaluations des politiques et institutions nationales (EPIN) ainsi que les évaluations des portefeuilles nationaux (EPN) pour classer les pays selon leur performance (pays performants et pays non performants) aux fins d'allouer les ressources du FAD. La Banque applique la méthode transparente et équitable qui consiste à allouer annuellement les ressources du FAD en fonction de la performance des pays et, depuis 1998, elle utilise les EPN et EPIN à cet effet. Les documents décrivant en détail le système d'allocation des ressources du Fonds ont été soumis aux Plénipotentiaires.

6.7 Deux points essentiels méritent d'être relevés en ce qui concerne les exercices d'allocation des ressources réalisés en 1998-2000. Premièrement, l'analyse de la méthodologie montre que le processus d'évaluation et d'allocation en fonction de la performance récompense les pays les plus performants et pénalise les pays les moins performants. Deuxièmement, ce système de répartition des fonds récompense aussi les pays qui améliorent leur performance de façon régulière, étant donné que les pays dont les résultats sont devenus meilleurs d'une année à l'autre bénéficient d'une augmentation correspondante de leur allocation par habitant. En d'autres termes, le fait que l'essentiel des ressources du FAD aille aux pays performants signifie que ces ressources sont investies dans les pays où les projets financés ont les plus grandes chances de donner des résultats satisfaisants et où ils auront l'impact le plus marqué et la meilleure efficacité de développement. Le tableau ci-dessous montre qu'en 1999 et 2000, les pays les plus performants ont reçu un montant cinq fois supérieur à celui alloué aux pays les moins performants.

**Tableau 1**  
**Pays de la catégorie A classés par quintile selon le critère de performance et l'allocation des ressources du FAD par habitant en 1999 et 2000**

Quintile de performance	Nbre de pays		Ratio de l'allocation par habitant	
	1999	2000	1999	2000
Plus élevé	7	7	5,32	4,81
Supérieur	7	7	4,74	4,07
Médian	8	7	2,98	3,05
Faible	8	8	2,11	2,03
Plus bas	8	8	1,00	1,00
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>38*</b>		

\*/37 Pays après la reclassification de la Guinée Equatoriale

Source : Note sur les scénarios de prêt et les mécanismes de déclenchement dans le cadre du document révisé de stratégie-pays (DSP) – ADB/BD/WP/2001/118/Add.1 / ADF/BD/WP/2001/185/Add.1

6.8 Les mesures internes d'amélioration du portefeuille peuvent être regroupées sous trois grandes rubriques selon différentes étapes du cycle des projets : conception et préparation (qualité

initiale)/évaluation, supervision et achèvement. La présente section les décrit et donne des indications préliminaires sur les effets positifs résultant de leur application.

6.9 S'agissant de la **qualité initiale**, le Groupe de la Banque a revu et actualisé la plupart de ses politiques et directives opérationnelles en vue de refléter les paradigmes et les meilleures pratiques en vigueur dans le domaine du développement. Les directives révisées portent sur une large gamme de secteurs et de pratiques, notamment celles en matière d'évaluation des projets, d'analyse financière et de gestion des projets. Certaines directives (telles celle concernant l'agriculture et le développement rural) et la politique en matière de gouvernance ont été jugées d'excellente qualité par les membres de la Banque et les BMD sœurs. Par ailleurs, grâce à l'établissement de directives sur les études économiques et sectorielles, des documents de ce type seront préparés, qui constitueront un important apport pour la préparation des DSP, contribueront à déterminer les interventions de la Banque et permettront d'identifier des projets bancables.

6.10 L'adoption de la Vision en 1999/2000 et les politiques révisées ont permis à la Banque de hiérarchiser les priorités et d'être plus sélective dans le choix des projets qu'elle finance. Les opérations sont axées sur les domaines d'action prioritaires fixés dans la Vision, à savoir, la réduction de la pauvreté et la promotion du développement économique durable.

6.11 Pour assurer la qualité des projets, un système de filtrage a été mis en place "à l'entrée", au moment de l'examen des opérations susceptibles d'être incluses dans la réserve des projets. Les études financées par le FAT qui débouchent sur des projets bancables tiennent compte des aspects liés à la qualité initiale. Un processus d'examen rigoureux, comprenant la revue interne et l'assurance-qualité par le Département des politiques opérationnelles, est également en place. Un formulaire type d'évaluation a été élaboré en vue de s'assurer que tous les aspects à évaluer sont examinés (genre, environnement, gouvernance, lutte contre la pauvreté, approches participatives et autres questions transsectorielles).

6.12 Plusieurs opérations sont préparées et évaluées en collaboration avec des agences spécialisées des Nations unies - FAO, OMS et UNESCO - et avec la Banque mondiale, ce qui permet d'assurer des normes professionnelles et techniques élevées. En 2001, par exemple, 15 opérations ont été cofinancées avec la Banque mondiale, pour un montant de 295 millions d'unités de compte du FAD et 798,87 millions d'unités de compte de la Banque mondiale. Inscrite dans le cadre d'un protocole d'entente, la collaboration avec la Banque mondiale a non seulement permis d'accroître le nombre des opérations cofinancées, mais aussi influé positivement sur l'exécution des projets grâce aux missions de supervision communes et à l'harmonisation des procédures et pratiques de passation de marchés.

6.13 En ce qui concerne la **phase d'exécution**, des équipes multidisciplinaires supervisent et contrôlent les projets afin de veiller au respect des délais fixés à l'évaluation. En particulier, les clauses des accords de prêt ainsi que les obligations en matière de finance et d'audit sont rigoureusement observées, et les décaissements sont suspendus ou les prêts annulés en cas de défaut. Grâce au processus de revue du portefeuille, les projets anciens ou à problèmes sont réexaminés périodiquement en vue d'élaborer des plans d'action ou de procéder à des annulations s'il apparaît que les chances d'atteindre les objectifs initiaux de développement sont devenues nulles. De ce fait, le nombre de projets anciens – c'est-à-dire, de projets approuvés depuis plus de dix

ans – a baissé de 81 en 1998 à 49 en 2000. Les prêts qui mettent plus de 12 mois à devenir effectifs aux fins du décaissement sont régulièrement identifiés et des mesures sont prises en vue d'aider les PMR à remplir les conditions de prêt (entrée en vigueur). De plus, grâce à l'introduction, en 1995, des rapports annuels de performance du portefeuille (RAPP) destinés à évaluer l'état des projets en cours de réalisation, le portefeuille du Groupe de la Banque s'est sensiblement amélioré au cours des 5 dernières années. Les RAPP permettent d'identifier les pays qui ont une proportion plus élevée que la moyenne de projets à problèmes ou potentiellement à problèmes. Dans ce cas, un plan d'amélioration du portefeuille national est établi en vue de proposer des solutions réalisables pour remédier aux problèmes des opérations financées par la Banque dans le pays concerné. Les directeurs des Départements des opérations jugent que ce type de plan est particulièrement efficace pour s'attaquer aux problèmes d'exécution des projets dans les pays.

6.14 La supervision s'est également renforcée au cours de ces dernières années. Désormais, des missions de lancement sont effectuées pour toutes les opérations devenues effectives et les missions de revue à mi-parcours sont obligatoires. Au cours des trois dernières années, le ratio obligatoire d'au moins 1,5 mission de supervision sur le terrain/an a été maintenu. Avec l'adoption, en 2001, d'une matrice révisée de délégation de l'autorité, davantage de responsabilités clés sont déléguées aux membres du personnel qui ne font pas partie de l'encadrement, ce qui leur permet de réagir rapidement aux problèmes d'exécution des projets. Par ailleurs, les études économiques ainsi que tous les rapports et activités liés au cycle des projets font l'objet d'un processus rigoureux de révision interne. Cinq bureaux de représentation ont été ouverts et 5 autres devraient l'être dans les deux années à venir. Ces bureaux permettront d'avoir des contacts plus étroits et plus directs avec les PMR, et d'interagir avec les partenaires du développement en vue de faciliter la coordination au plan des pratiques, politiques et procédures en matière d'aide.

6.15 Autre indicateur de l'amélioration de la performance, la part des projets à problèmes dans le portefeuille a diminué de 35 % en 1995 à 14 % en 2000, comme le montre le tableau 2 ci-dessous. (Les données pour 2001 sont en cours de préparation et d'analyse). Il importe de noter qu'en 2000, sur 353 opérations notées, il a été relevé que 49 projets (13,9 %) étaient en difficulté contre 40 (11,2 %) pendant l'exercice 1999. Cela s'explique par le fait que la détérioration de la performance de certains portefeuilles a perturbé, et au-delà, les bons résultats d'autres portefeuilles. De même, les notes attribuées en 2000 reflètent un changement perceptible et appréciable, à savoir, le jugement plus exigeant et le réalisme accrus dont font preuve les coordinateurs de projet.

**Tableau 2**

**Evolution des projets à problèmes 1996-2000**

	2000	1999	1998	1997	1996	1995
Projets à problèmes (IP ou DO) (%)	13,9	11,2	20	21	29	35

6.16 Il ressort des résultats d'un examen interne que plusieurs opérations, approuvées en 1996 ou à une date ultérieure, sont en voie d'atteindre leurs objectifs de

développement parce qu'elles ont bénéficié des mesures d'amélioration du portefeuille. Bon nombre d'autres opérations progressent à un rythme satisfaisant et, d'une façon générale, leur performance est bonne ou meilleure en ce qui concerne les délais d'entrée en vigueur des prêts, la présentation des rapports trimestriels et des audits, la passation des marchés et l'adoption d'approches participatives. Dans l'ensemble, ces opérations ont de meilleures chances d'enregistrer un résultat d'ensemble satisfaisant. Le projet de gestion de la réserve animalière de Selous (Tanzanie), présenté dans l'encadré ci-dessous, est un exemple type de ces opérations.

#### **Encadré : PROJET DE GESTION DE LA RÉSERVE ANIMALIÈRE DE SELOUS EN TANZANIE**

Le PROJET DE GESTION DE LA RÉSERVE ANIMALIÈRE DE SELOUS EN TANZANIE est un exemple type d'opération ayant bénéficié des récentes mesures d'amélioration de la qualité. Ce **projet a pour objectif** d'assurer une gestion efficace et durable de la réserve animalière de Selous et de ses zones tampons grâce à l'adoption de techniques plus efficaces de préservation de la faune sauvage et de la biodiversité, faisant appel à la participation communautaire. Approuvé en novembre 1997, le projet est devenu effectif dans le délai normal de 12 mois. Sa mise en oeuvre a démarré peu de temps après son entrée en vigueur. Les engagements de décaissement atteignent 50 %. Les composantes du projet sont les suivantes : gestion intégrée de la zone tampon, entretien de l'infrastructure, logements du personnel, gestion du projet et appui institutionnel.

Ce projet a de très grandes chances d'atteindre ses objectifs de développement car :

- les opérations d'acquisition des biens et services se sont déroulées de façon ordonnée et dans les délais ;
- les questions de genre ont été prises en compte dans des projets originaux ;
- les rapports trimestriels et d'audit sont présentés en temps voulu ;
- le gouvernement s'est engagé à assurer sa part de financement ;
- la gestion est bonne.

Les succès enregistrés à ce jour tiennent au fait que l'adoption de méthodes participatives a suscité un sentiment plus marqué d'appropriation et amélioré l'exécution des projets. Par exemple, dans le cadre du projet, des comités villageois de gestion des ressources naturelles ont été créés ; ils composés de 11 membres par village, dont 4-5 femmes nommées à des postes stratégiques. Cette prise en compte du genre a été renforcée par la création d'un poste de chargé du développement rural, qui est occupé par une femme compétente.

Grâce au projet, une cinquantaine de pisteurs villageois chargés de superviser les activités courantes de protection de la faune ont été formés. De même, 80 membres de comité et chefs de village ont suivi un cours de formation de douze jours sur la gestion de base des ressources naturelles au *Community Based Conservation Training Centre (CBCTC)* (Centre de formation communautaire). La supervision de la Banque est effectuée en temps opportun et la gestion est efficace. Le respect des délais en ce qui concerne la présentation des rapports tient au fait que cette responsabilité incombe à un chargé du suivi et de l'évaluation :

6.17 Par ailleurs, au stade de **l'achèvement des projets**, les études et rapports d'achèvement réalisés par le Département de l'évaluation des opérations (OPEV) permettent de tirer des leçons de l'expérience et celles-ci sont utilisés pour la conception des projets futurs. Tout rapport d'évaluation d'un projet FAD doit comprendre une section indiquant comment les enseignements tirés d'opérations antérieures ont été incorporés dans la conception et l'élaboration du nouveau projet. OPEV a également entamé un processus visant à introduire le système de gestion basée sur les résultats ; une fois mis en oeuvre, ce système renforcera l'efficacité du développement en axant les efforts sur le suivi des résultats à partir d'indicateurs précis.

6.18 Au niveau de l'**institution** elle-même, il convient de rappeler que la Banque a entrepris une réorganisation majeure en 1995 et, dans ce cadre, elle a mis en place un certain nombre de nouvelles procédures, politiques et contrôles. Cette refonte majeure des structures visait à améliorer l'efficacité de la Banque. Plus de la moitié des membres du personnel en poste actuellement ont été recrutés depuis 1995, et la majorité d'entre eux est affectée au complexe des opérations. Le ratio personnel professionnel/administratif s'est accru et tous les postes ont été classés. Afin de mettre l'accent sur la qualité et la gestion des projets, la nouvelle réorganisation en cours, effective depuis janvier 2002, a porté sur la création de départements techniques. S'agissant de la technologie de l'information, le module "Projet" du projet Africa est devenu opérationnel en août 2001 et une nouvelle base de données a été créée, qui permettra de centraliser toutes les informations et la documentation relatives aux opérations. Le satellite de communications, qui est opérationnel depuis deux ans, a grandement facilité les communications avec les PMR.

## 7. Conclusions

7.1 Le présent rapport a démontré l'efficacité des opérations du FAD. À partir des résultats de l'évaluation rétrospective, il a été prouvé que l'indice de l'efficacité du développement du FAD s'est établi à un niveau indiquant que la performance a été satisfaisante. Les résultats obtenus avec une méthode moins globale d'évaluation, c'est-à-dire, par le classement des projets en deux catégories (satisfaisants/insatisfaisants) confirment aussi ce constat qui a été validé par une analyse selon une méthode économétrique (mesure de l'impact du FAD en tant qu'instrument de transfert de ressources). Selon cette analyse, la performance du FAD au plan de la réduction de la pauvreté a été nettement supérieure à la moyenne de l'APD. Les opérations du Fonds sont également efficaces au plan de la promotion de l'investissement, la croissance, la productivité et le développement du capital humain.

7.2 L'IED a été estimé à 2,4 (sur une échelle allant de 1 à 4) et le taux de réussite des projets est de 68 %. Ce sont là des résultats remarquables, d'autant que les opérations sont réalisées sur un continent dont l'environnement économique, jusqu'à une date récente, n'était guère favorable à l'exécution de projets. Mais cet environnement est en mutation grâce à la mise en place d'un meilleur cadre de gestion économique par suite des réformes entreprises par les pays africains. La conjugaison de ces nouvelles conditions et des mesures adoptées par la Banque en vue de renforcer son efficacité du développement devrait entraîner une amélioration notable de la performance du FAD.

## Annexe 1

### Indice de l'efficacité du développement (Exercices 96-01)

	Part en % du nbre total des projets		Part en % du montant total		IED
	Nbre de projets		Montant UC (m)		
<b>I. SECTEUR</b>					
Ajustement	11	18,0	235,87	27,7	2,4
Agriculture	13	21,3	155,65	18,3	2,4
Energie	2	3,3	58,35	6,9	3,0
Industrie	3	4,9	38,14	4,5	2,2
Secteur social	23	37,7	246,88	29,0	2,3
Transport & communications	9	14,8	115,55	13,6	2,6
<b>Moyenne</b>					<b>2,4</b>
<b>II. PAYS</b>					
<b>REVENU PAR HABITANT</b>					
1000 +	3	4,9	42,14	5,0	2,7
500 – 999	13	21,3	151,06	17,8	2,4
300 – 499	31	50,8	368,38	43,3	2,4
0 – 299	14	23,0	288,85	34,0	2,3
<b>Moyenne</b>					<b>2,4</b>
<b>Départements-pays</b>					
Centre	9	14,8	98,13	11,5	2,4
Est	9	14,8	166,00	19,5	2,5
Nord	8	13,1	104,27	12,3	2,6
Sud	11	18,0	170,86	20,1	2,3
Ouest	24	39,3	311,17	36,6	2,3
<b>Moyenne</b>					<b>2,4</b>
<b>Performance 1999-2001</b>					
<b>Quintiles EPIN</b>					
1er quintile	11	18,0	174,08	20,5	2,7
2ème quintile	23	37,7	386,43	45,4	2,4
3ème quintile	9	14,8	79,62	9,4	2,3
4ème & 5ème quintiles	18	29,5	210,31	24,7	2,3
<b>Moyenne</b>					<b>2,4</b>
<b>Type de prêt</b>					
Ajustement	11	18,0	235,87	27,7	2,4
Investissement	50	82,0	614,56	72,3	2,4
<b>Moyenne</b>					<b>2,4</b>
<b>Source de prêt</b>					
FAD	52	85,2	662,17	77,9	2,4
FAD/mixte	9	14,8	188,27	22,1	2,6
<b>Moyenne</b>					<b>2,4</b>
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>100</b>	<b>850,43</b>	<b>100</b>	<b>2,4</b>

## Annexe 2

### Evolution de l'indice de l'efficacité du développement et de ses composantes selon l'année d'achèvement de projet

Année d'achèvement du projet	Nbre de projets	Part en % du total projets	Indice de l'efficacité du développement	MOYENNE						
				Pertinence	Efficac.	Efficience	Renf. inst	Durabil.	Délais	Coût
1996	6	9,8	2,4	2,8	2,5	2,0	2,5	2,4	1,3	3,0
1997	11	18,0	2,3	3,0	2,3	2,0	2,1	2,3	1,3	2,5
1998	20	32,8	2,4	2,7	2,6	2,0	2,5	2,3	1,5	2,4
1999	19	31,1	2,3	2,6	2,7	2,1	2,1	2,3	1,2	2,9
2000	5	8,2	2,5	3,1	2,7	2,1	2,6	2,2	1,4	2,6
<b>Moyenne</b>			<b>2,4</b>	<b>2,8</b>	<b>2,6</b>	<b>2,1</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>1,3</b>	<b>2,7</b>
<b>Nbre d'observations</b>	<b>61</b>	<b>100</b>	<b>61</b>	<b>56</b>	<b>46</b>	<b>61</b>	<b>60</b>	<b>61</b>	<b>61</b>	<b>55</b>

**Note:**

Renf. inst = Renforcement institutionnel

Durabil. = Durabilité

Délais = Respect des délais fixés

Coût = Respect de l'échéancier des coûts

### Annexe 3

#### Résultat global et composantes (Exercices 96-01) selon l'année d'achèvement des projets

Année achèvement	Nbre de projets	% part du total	RESULTAT GLOBAL %		PERTINENCE %		EFFICACITE %		EFFICIENCE %		RENF. INST %		DURABIL. %		DELAIS %		COÛT %	
			I	S	I	S	I	S	I	S	I	S	I	S	I	S	I	S
1996	6	9,8 %	16,7	83,3	0,0	100	25,0	75,0	66,7	33,3	33,3	66,7	33,3	66,7	83,3	16,7	25,0	75,0
1997	11	18,0 %	27,3	72,7	0,0	100	37,5	62,5	72,7	27,3	45,5	54,5	36,4	63,6	90,9	9,1	50,0	50,0
1998	20	32,8 %	35,0	65,0	26,3	73,7	35,7	64,3	55,0	45,0	30,0	70,0	45,0	55,0	90,0	10,0	47,4	52,6
1999	19	31,1 %	42,1	57,9	37,5	62,5	33,3	66,7	47,4	52,6	61,1	38,9	52,6	47,4	94,7	5,3	29,4	70,6
2000	5	8,2 %	20,0	80,0	20,0	80,0	40,0	60,0	60,0	40,0	40,0	60,0	40,0	60,0	80,0	20,0	40,0	60,0
<b>TOTAL</b>	<b>61</b>	<b>100 %</b>	<b>32,8</b>	<b>67,2</b>	<b>21,4</b>	<b>78,6</b>	<b>34,8</b>	<b>65,2</b>	<b>57,4</b>	<b>42,6</b>	<b>43,3</b>	<b>56,7</b>	<b>44,3</b>	<b>55,7</b>	<b>90,2</b>	<b>9,8</b>	<b>40,0</b>	<b>60,0</b>

**Note:**

S = Satisfaisant

I = Insatisfaisant

## Annexe 4

### Résultat global & composantes (exercices 96-01) pondérés par le nombre de projets

	Nbre projet	% part du total	RESULTAT GLOBAL %		PERTINENCE %		EFFICACITE %		EFFICIENCE %		RENF. INST	
			I	S	I	S	I	S	I	S	I	S
<b>I. SECTEUR</b>												
Ajustement	11	18,0	27,3	72,7	18,2	81,8	20,0	80,0	63,6	36,4	36,4	63,6
Agriculture	13	21,3	23,1	76,9	11,1	88,9	22,2	77,8	61,5	38,5	46,2	53,8
Energie	2	3,3	0	100	0	100	0	100	0	100	50,0	50,0
Industrie	3	4,9	66,7	33,3	33,3	66,7	66,7	33,3	66,7	33,3	50,0	50,0
Secteur social	23	37,7	43,5	56,5	36,4	63,6	42,1	57,9	60,9	39,1	47,8	52,2
Transport & Communications	9	14,8	22,2	77,8	0	100	37,5	62,5	44,4	55,6	33,3	66,7
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>100</b>	<b>32,8</b>	<b>67,2</b>	<b>21,4</b>	<b>78,6</b>	<b>34,8</b>	<b>65,2</b>	<b>57,4</b>	<b>42,6</b>	<b>43,3</b>	<b>56,7</b>
<b>II. PAYS</b>												
<b>REVENU PAR HABITANT</b>												
1000 +	3	4,9	0	100	0	100	0	100	66,7	33,3	0	100
500 – 999	13	21,3	30,8	69,2	40,0	60,0	30,0	70,0	53,8	46,2	46,2	53,8
300 – 499	31	50,8	32,3	67,7	16,7	83,3	37,5	62,5	48,4	51,6	40,0	60,0
0 – 299	14	23,0	42,9	57,1	23,1	76,9	44,4	55,6	78,6	21,4	57,1	42,9
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>100</b>	<b>32,8</b>	<b>67,2</b>	<b>21,4</b>	<b>78,6</b>	<b>34,8</b>	<b>65,2</b>	<b>57,4</b>	<b>42,6</b>	<b>43,3</b>	<b>56,7</b>
<b>Départements-pays</b>												
Centre	9	14,8	22,2	77,8	33,3	66,7	28,6	71,4	11,1	88,9	62,5	37,5
Est	9	14,8	44,4	55,6	11,1	88,9	28,6	71,4	55,6	44,4	33,3	66,7
Nord	8	13,1	25,0	75,0	20,0	80,0	20,0	80,0	50,0	50,0	37,5	62,5
Sud	11	18,0	27,3	72,7	0	100	62,5	37,5	63,6	36,4	36,4	63,6
Ouest	24	39,3	37,5	62,5	31,8	68,2	31,6	68,4	75,0	25,0	45,8	54,2
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>100</b>	<b>32,8</b>	<b>67,2</b>	<b>21,4</b>	<b>78,6</b>	<b>34,8</b>	<b>65,2</b>	<b>57,4</b>	<b>42,6</b>	<b>43,3</b>	<b>56,7</b>

	Nbre projets	Part % du total	RESULTAT GLOBAL %		PERTINENCE %		EFFICACITE %		EFFICIENCE %		RENF. INST	
			I	S	I	S	I	S	I	S	I	S
<b>Performance 1999-2001</b>												
<b>Quintiles EPIN</b>												
1er quintile	11	18,0	9,1	90,9	0	100	11,1	88,9	45,5	54,5	18,2	81,8
2ème quintile	23	37,7	26,1	73,9 *	19,0	81,0	33,3	66,7	69,6	30,4	30,4	69,6

3ème quintile	9	14,8	55,6	44,4	50,0	50,0	50,0	50,0	66,7	33,3	77,8	22,2
4e & 5èmes quintiles	18	29,5	44,4	55,6	25,0	75,0	45,5	54,5	44,4	55,6	58,8	41,2
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>100</b>	<b>32,8</b>	<b>67,2</b>	<b>21,4</b>	<b>78,6</b>	<b>34,8</b>	<b>65,2</b>	<b>57,4</b>	<b>42,6</b>	<b>43,3</b>	<b>56,7</b>
<b>Type de prêt</b>												
Ajustement	11	18,0	27,3	72,7	18,2	81,8	20,0	80,0	63,6	36,4	36,4	63,6
Investissement	50	82,0	34,0	66,0	22,2	77,8	36,6	63,4	56,0	44,0	44,9	55,1
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>100</b>	<b>32,8</b>	<b>67,2</b>	<b>21,4</b>	<b>78,6</b>	<b>34,8</b>	<b>65,2</b>	<b>57,4</b>	<b>42,6</b>	<b>43,3</b>	<b>56,7</b>
<b>Source de prêt</b>												
FAD	52	85,2	32,7	67,3	23,4	76,6	34,2	65,8	59,6	40,4	48,1	51,9
FAD/mixte	9	14,8	33,3	66,7	11,1	88,9	37,5	62,5	44,4	55,6	12,5	87,5
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>100</b>	<b>32,8</b>	<b>67,2</b>	<b>21,4</b>	<b>78,6</b>	<b>34,8</b>	<b>65,2</b>	<b>57,4</b>	<b>42,6</b>	<b>43,3</b>	<b>56,7</b>
<b>Nbre d'observations</b>	<b>61</b>		<b>20</b>	<b>41</b>	<b>12</b>	<b>44</b>	<b>16</b>	<b>30</b>	<b>35</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>2</b>